

L'environnement à Genthod

Editorial

Un accès au lac facilité, des espaces naturels plus vivants, des maisons mieux isolées, c'est possible et ça ne coûte pas forcément plus cher !

À six mois du renouvellement de la municipalité, le groupement pour les intérêts de Genthod vous fournit un échantillon des projets et des idées qu'il est en train d'élaborer. Si vous voulez en savoir plus, nous interpellons sur un sujet communal ou, plus simplement, prendre contact avec l'une ou l'un d'entre nous, n'hésitez pas à utiliser notre site : « info@groupement-genthod.ch ».

Jean-Pierre Guex



2010 ANNEE DE LA BIODIVERSITE ! QUID DE GENTHOD ?

De par son caractère campagnard, la commune de Genthod présente des paysages où la nature occupe une place prépondérante.

Toutefois, un aspect verdoyant n'est pas nécessairement le signe d'une biodiversité riche ; en effet l'entretien des milieux naturels et semi-naturels est souvent déterminant pour leur valeur écologique. À titre d'exemple, les mesures prises pour le renouvellement des chênes bicentenaires de la route de Valavran et du chemin des Chênes ont intégré la dimension historique et culturelle de ces arbres ainsi que la valeur écologique du site.

Un entretien extensif de certaines surfaces - par exemple l'accotement de routes, chemins et talus - permet le développement d'une flore diversifiée, favorable à de nombreuses espèces animales. À cette fin, un changement de pratique dans l'aménagement et l'entretien des milieux naturels ou semi-naturels est possible tant dans les espaces publics - parcs, chemins communaux, places de jeux - que dans les jardins privés.

Une diminution de la fréquence d'entretien - par exemple, de tonte - permet des économies financières et favorise la faune. En confectionnant des nichoirs ou de petits biotopes - par exemple tas de bois, tas de pierre,... - on fournit des abris aux prédateurs qui, sans produits chimiques, élimineront les petits indésirables du jardin : limaces, pucerons, chenilles des arbres fruitiers.

Genthod présente un potentiel non négligeable d'amélioration de la biodiversité de ses espaces verts publics et privés. Pour la commune, des aménagements paysagers variés et écologiques, adaptés à chaque site, avec des essences locales, participent à la qualité d'accueil et à l'agrément des parcs et promenades. Les particuliers peuvent également améliorer la qualité écologique de leur jardin, notamment en choisissant des espèces indigènes, en pratiquant un entretien extensif ou en réduisant l'utilisation de produits chimiques.

Les générations passées nous ont légué une commune verdoyante, à nous de préserver ce paysage en améliorant sa valeur écologique.

Bastien Guex

GENTHOD ; COMMUNE RIVERAINE DU LAC OU NON ?

Au vu de la situation actuelle d'accès au lac pour les résidents de Genthod, on est en droit de se poser la question de savoir si notre commune est vraiment située au bord du lac.

En effet, si la commune dispose de plus de deux kilomètres de rivages, les habitants n'ont accès au lac qu'au Creux-de-Genthod et au ponton Lullin accessible depuis le parc Lullin.

Si l'on évoque les possibilités de baignade et d'activités familiales sur nos rives, le constat est encore plus accablant.

La baignade est interdite au Creux-de-Genthod - les enfants de moins de douze ans exceptés - en faveur d'un parc aménagé sans inspiration. L'accès au ponton de baignade Lullin est quant à lui difficile et peu engageant, par un passage sous voie non éclairé et des emmarchements dangereux.



Le « chemin » donnant accès au ponton Lullin



Accès au ponton Lullin par le passage sous voie

Pourtant des solutions existent !

La carte ci-dessous montre les emplacements possibles d'amélioration des accès au lac.



- L'aménagement du ponton peut être amélioré ainsi que son accès autant au niveau du tunnel qu'à ses abords immédiats
- Des zones de baignade, accessibles aux familles, existaient il y a encore 40 ans au Creux-de-Genthod, celles-ci peuvent être aménagées en concertation avec les riverains

Il convient également de réfléchir aux possibilités d'aménagement et d'accroissement des places d'amarrage pour les résidents de notre commune.

La commune de Genthod dispose en effet sur le domaine cantonal d'amarrages à la bouée accessibles par embarcation. Les pontons existants pourraient être déplacés et agrandis afin de mettre à disposition des places d'amarrage pour les bateaux des Gentousiens.

Si ces aménagements sont planifiés intelligemment et en concertation avec le voisinage, notre commune gagnera en qualité de vie pour des budgets d'investissement relativement faibles.

Quel bonheur alors de pouvoir se rendre à pied au bord du lac pour profiter en famille d'une belle journée d'été !

Christophe Favre

LES CHÊNES DE GENTHOD

Genthod possède une arborisation riche et de grande valeur.

Ses chênes, s'étirant le long des routes, sur une longueur d'environ 1'150 mètres, marquent l'image de notre commune et en font un des paysages bocagers les mieux conservés du canton de Genève.

Malheureusement ces arbres vieillissent et, ces dernières années, ont subi des dommages lors des orages, coups de vents et tempêtes. Pour assurer la sécurité des ses habitants, la commune a commandé une analyse tomographique de nos chênes qui a permis d'évaluer leur santé et de mesurer les risques de chutes de branches, voire même d'arbres, sur le domaine public.

Averti de ces résultats, les membres de la commission de l'environnement ont été les premiers surpris, voire choqués, par le résultat : « un tiers des arbres étaient considérés comme dangereux et devaient être abattus dans un délai relativement court, un autre tiers devait subir un élagage de sécurisation assez sévère et le dernier tiers nécessitait une taille d'entretien ».

Ce dossier nécessitant une approche cantonale, ce rapport a été transmis au service cantonal de la conservation de la nature et du paysage puis pris en charge par M. Nicolas Hasler, responsable de la conservation du patrimoine arboré.

Ce projet étant d'intérêt communal, cantonal et fédéral, M. Hasler a obtenu qu'il soit financé par ces trois entités.

Pour préserver le paysage, cher aux habitants de Genthod, sauvegarder une niche écologique importante et conserver un biotope dans lequel évolue, par exemple, le rossignol Philomène, le rouge-queue à front blanc et le grand capricorne, le service de la conservation de la nature et du paysage a élaboré un plan d'intervention sur nos chênes :

- abattage des arbres dangereux
- coupe en « quille » pour certains arbres, afin de conserver l'habitat du grand capricorne
- nettoyage des haies
- plantation de nouveaux chênes, afin de régénérer notre parc arboricole



Grand capricorne

Pour ne pas dégrader l'image de Genthod et pour protéger la faune, la commune doit procéder à un remplacement progressif de nos chênes qui ont plus de 150 ans et qui arrivent en fin de vie.

Ce gros chantier représente un travail de longue haleine qui va s'étaler sur plusieurs années. Ainsi, le groupement veillera au bon fonctionnement du plan d'intervention et insistera pour que ce point soit traité régulièrement en commission.

Georg Feyer

Economies d'énergie et information

Chacun a aujourd'hui entendu le discours relevant du développement durable et des économies d'énergies. Certains sont même avertis de l'objectif de la Confédération Suisse, répercuté par les Cantons, d'une Société à 2000W.

Baisser notre consommation énergétique devient la priorité pour tous. Mais comment faire ?

Changer de voiture pour un véhicule moins gourmand, prendre les transports publics au lieu de sa voiture ; ces comportements apportent une aide mais pas la solution au problème de l'énergie.

En effet, nous sommes peu à réaliser que le problème énergétique provient de la consommation, majoritairement fossile, de nos maisons et appartements.

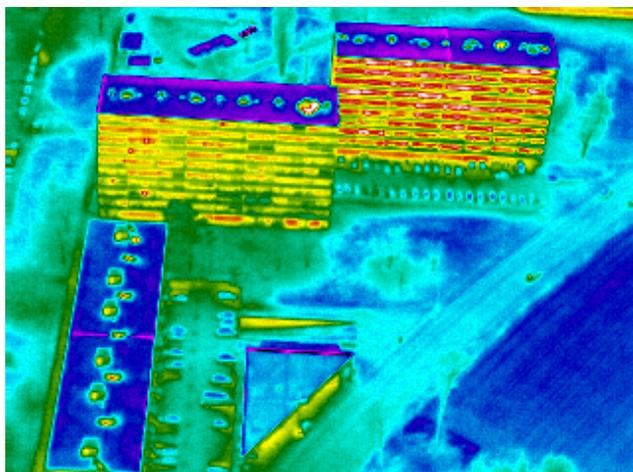
Il faut noter que la mauvaise isolation d'une maison ou d'un immeuble ne fait pas qu'alourdir le bilan écologique, mais qu'elle apporte aussi de l'inconfort - froid, humidité, allergies, etc. - et des frais de chauffage et de production d'eau chaude qui seront, avec la hausse inéluctable du prix du baril de pétrole, de plus en plus importants.

Si la consommation élevée d'une voiture est facile à expliquer, l'évaluation des points faibles de l'isolation d'une maison est plus complexe à mesurer.

Il en résulte que le particulier hésite, souvent par manque d'information, à s'adresser à un professionnel qui puisse le guider dans l'amélioration de son habitat.

C'est pourquoi le groupement des intérêts de Genthod propose que la commune de Genthod organise une thermographie aérienne des constructions de son territoire.

Cette expérience, déjà menée par les communes voisines de Meyrin et Vernier, a permis d'établir, grâce à des photographies infrarouges, quels sont les bâtiments qui, par manque d'isolation, perdent beaucoup d'énergie (en rouge sur la photo) et lesquels sont bien isolés (en bleu foncé sur la photo).



Une cartographie de ce type, réalisée sur Genthod, rendue publique lors d'une exposition des résultats de la campagne de thermographie, accompagnée de conférences sur le thème de l'amélioration de l'habitat, permettra de relever rapidement les bâtiments ou parties de bâtiment à améliorer.

S'ils appartiennent à la commune de Genthod, nous proposons qu'ils fassent l'objet d'une rénovation dans les meilleurs délais.

S'ils sont privés, leurs propriétaires seront informés personnellement par la commune, qui pourrait, le cas échéant, pour les cas les plus complexes et importants, participer aux frais d'expertise du bâtiment.

À terme, nous visons, par l'information de nos concitoyens et les actions de l'autorité Communale, à ce que notre Commune fasse partie des meilleurs élèves du Canton et de Suisse en matière de réduction de la consommation énergétique.

Christophe Favre

Vous trouverez sur notre site :

<http://www.groupement-genthod.ch>

la version actualisée des procès-verbaux de la législature, nos interventions et prises de position ainsi que, dans le forum, nos commentaires personnels sur le déroulement des conseils municipaux.

Venez exprimer vos idées sur notre site, nous serons heureux de vous y rencontrer.

Les élus du GIG pour la législature 2007 - 2011

Joël Schmulowitz
adjoint

Carol Borloz

Geneviève Cadei
présidente : Finances

Georg Feyer
président : Environnement

Jean-Pierre Guex

Sibylle Méan Normann

Michel Stalder
président : Culture, sport et loisirs

Fabienne Udry
présidente : Aménagement du territoire

Groupement pour les intérêts de Genthod
Chemin des Troiselles 38
1294 Genthod

info@groupement-genthod.ch